



Développement des ressources naturelles et le développement des communautés autochtones: Les Cris de Eeyou Istchee

**Congrès 2013 de l'Association des
Économistes Québécois
24 mai 2013**

Plan

1. Contexte
2. Changement de paradigme: Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec
3. Résultats

1. Contexte

Historique

- 1971: Le projet du siècle est annoncé (développement hydro-électrique de la Baie-James)
- 1971-1973: L'opposition des Cris et la coordination régionale
- 1973: La cause *Kanatewat* – arrêt du développement
- 1974: Création du Grand Conseil des Cris
- 1975: *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ)
 - Premier traité moderne au Canada
- 1978: Création de l'Administration régionale crie et autres entités régionales
- 1984: *La Loi sur les Cris et les Naskapis (du Québec)*

Historique

- 1989: Institution des procédures légales contre les gouvernements provincial et fédéral pour manquement aux obligations en vertu de la CBJNQ.
- 2002: *Paix des Braves – Entente sur une nouvelle relation entre les Cris et le Québec*
- 2008: *Entente sur une nouvelle relation entre les Cris et Canada*

Régime des terres

- Terres de la catégorie I (CBJNQ)
 - Superficie totale de 5 544 km²
 - Catégorie IB
 - Territoire de juridiction provinciale
 - Administration par les villages Cris
 - Catégorie IA
 - Territoire de juridiction fédérale
 - Administration par les Conseils de Bandes

Régime des terres

- Terres de la catégorie II
 - Superficie totale de 69 995 km²
 - Juridiction provinciale
 - Villages Crie et Administration régionale crie ont des pouvoirs réglementaires
 - Droits exclusifs d'exploitation (chasse et pêche) des Crie
 - Participation crie au processus d'évaluation environnementale et sociale des projets de développement

Régime des terres

- Terres de la catégorie III
 - Superficie totale de 300 000 km²
 - Terres publiques sous la juridiction provinciale
 - Droit de chasse et pêche des Cris
 - Participation crie au processus d'évaluation des impacts environnementale et sociale des projets de développement

Population de la Nation Crie

Chisasibi	3 935
Eastmain	707
Mistissini	3 579
Nemaska	854
Oujé-Bougoumou	765
Waskaganish	3 312
Waswanipi	2 166
Wemindji	1 513
Whapmagoostui	862
Washaw Sibi (*inclus ci-haut) *	
Total des membres affiliés	17 693

2. Changement de paradigme: Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec

Changement de paradigme:

Investissement c. Compensation

- **Justification du « Paix des Braves »**
- **Obligation de la communauté à un projet**

Participation c. l'Exclusion

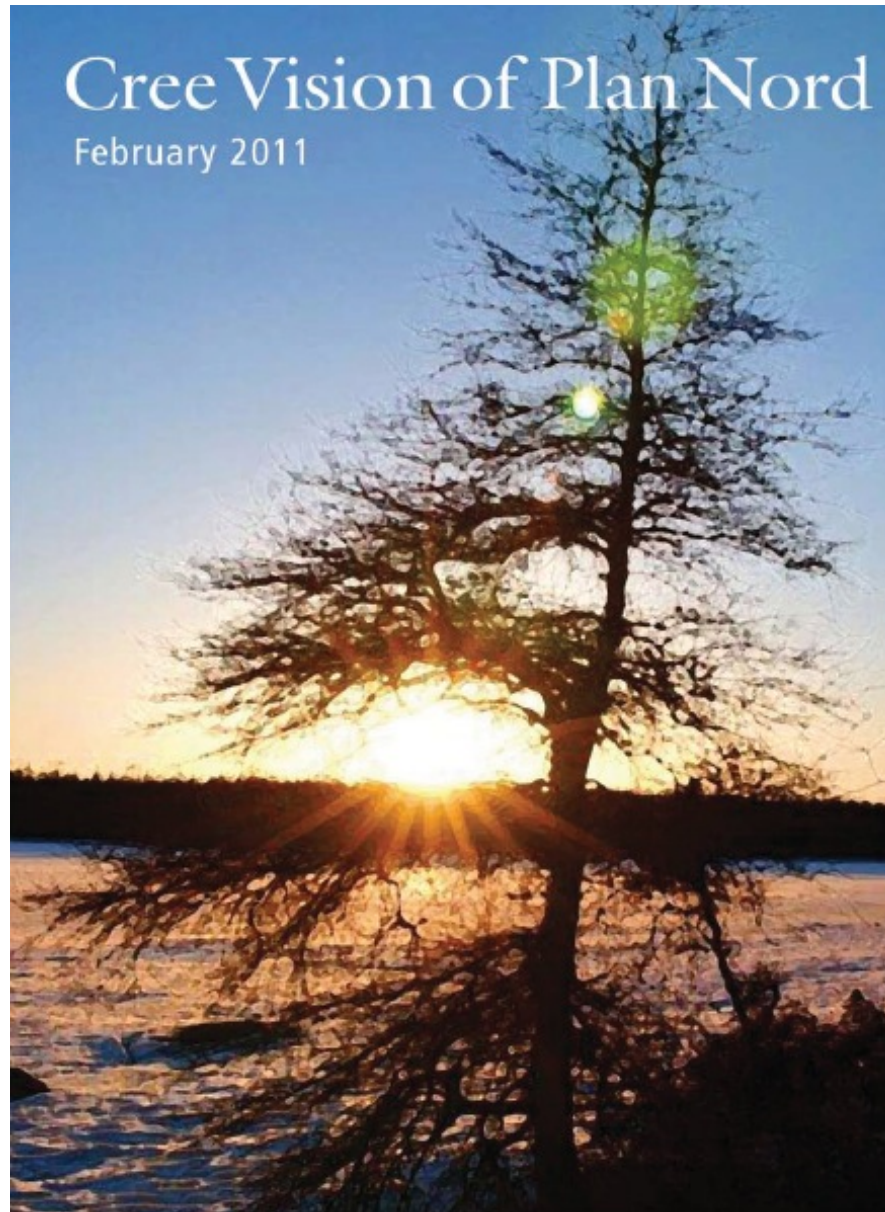
- **« Investissement »**
- **Les Savoirs Traditionnels**

3. Résultats

EM-1A Rupert/La Sarcelle

- La participation des Cris à la rédaction de l'étude d'impact
- Plus de 1 milliard de contrats
- 350+ Cris participent au régime CCQ

Résultats



Objectifs

- Le Plan Nord doit promouvoir l'atteinte des objectifs suivants:
 - Appuyer le développement économique et social à court et à long terme
 - Accélérer la création d'emplois pour les Cris
 - Mettre en valeur les entreprises cries
 - Mettre en valeur les partenariats et alliances entre les entreprises cries
 - Mettre en valeur les partenariats et alliances avec les entreprises québécoises

Politique minière de la Nation Crie

Externe:

- Expliquer aux entreprises sur la manière d'engager ou de maintenir un dialogue avec la nation crie
- Clarifier les rôles de toutes les institutions crie dans le développement d'un projet minier

Interne:

- Gérer les attentes concernant l'emploi ou considérations financières

Politique minière de la Nation Crie

Accords relatifs au projet d'exploitation minière:

- Goldcorp: Éléonore
- Stornaway Diamonds: Renard
- Metanor: Bachelor Lake

Ententes sur le développement minier:

- Blackrock, Geomega, Moblan, Eagle Hill, Critical Elements, Nemaska Lithium, etc.

MERCI